



Présentation de la nouvelle plateforme en ligne : « MonPortail »

Gestion de l'accueil extrascolaire Fourmi'z

Madame, Monsieur,

Les communes de Chénens et Autigny modernisent la gestion de l'accueil extrascolaire grâce à la plateforme « MonPortail ». Cette nouvelle solution sera utilisée pour l'année scolaire 2025-2026 et donc dès les prochaines inscriptions.

Ce nouvel outil va non seulement simplifier votre vie en tant que parents, mais faciliter la communication entre toutes les parties prenantes.

Avantages de « MonPortail »

- Accès simple pour toutes les familles, même celles peu familières avec le numérique : inscription facilitée, tout en un coup d'œil, gestion des absences, de l'agenda, etc. ;
- Sécurité renforcée (le système respecte les normes les plus strictes en matière de protection des données personnelles).

Afin de vous présenter cette application, nous vous convions à une **séance d'information** le

**mercredi 7 mai 2025 à 19h00,
à la halle polyvalente à Autigny.**

Les spécialistes de la société CERFI seront présents, ainsi que les représentants des Communes, des administrations et les collaboratrices de l'AES afin de répondre au mieux à toutes vos questions.

Dès la fin de la séance d'information, les parents pourront procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s) à l'accueil extrascolaire. Les liens d'accès vont être donnés à ce moment-là et publiés sur les sites internet des deux communes après la séance.

Nous vous transmettons, en pièce jointe, un flyer de présentation qui vous donnera un aperçu des nouvelles possibilités. Celles-ci vous seront détaillées et expliquées lors de la séance d'information.

Informations générales concernant l'accueil extrascolaire

Pour la prochaine rentrée scolaire, il n'y aura donc pas de formulaires papier fournis pour les inscriptions. **Tout se fera via la plateforme MonPortail, disponible via un smartphone, une tablette ou un ordinateur.**

Pour les personnes qui rencontreront des difficultés dans le processus ou qui n'ont pas pu assister à la séance d'information, l'administration communale d'Autigny, qui s'occupe de la gestion administrative de l'AES, sera à votre disposition pour vous aider.

Les deux AES Autigny-Chénens et Cottens continuent à fonctionner indépendamment l'un de l'autre.

1. Nouveau règlement

La mise en place de MonPortail entraîne une modification du règlement intercommunal sur l'accueil extrascolaire. Celui-ci sera disponible sur les sites des communes dès le 1^{er} mai 2025.

2. Horaires et tarifs

Les horaires actuels sont établis selon les inscriptions et pourront évoluer en fonction des besoins.

Les tarifs en vigueur sont validés par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse et consultables sur les sites des communes :

www.autigny.ch www.chenens.ch

Les demandes de subvention seront également gérées via l'application. Il vous appartiendra de joindre les documents nécessaires pour que le bon tarif vous soit appliqué. A défaut, les tarifs maximaux seront utilisés.

3. Repas et absences

Les repas de midi seront pris dans la petite salle de la halle de gym et livrés par l'entreprise Cookids (www.cookids.ch), spécialisée dans les repas pour les crèches et AES.

Si votre enfant doit être absent, veuillez l'annoncer avant **7h30** le matin via MonPortail. Passé cet horaire, le repas et le créneau réservé seront facturés.

Le temps de midi est dévolu au repas, : il n'y a pas de temps prévu pour d'autres activités (devoirs, cours de musique, etc.)

4. Portes ouvertes et début de l'ouverture

Les portes ouvertes auront lieu le lundi 25 août 2025, de 17h30 à 18h30.

L'accueil est ouvert dès le jeudi de la rentrée scolaire, **soit le jeudi 28 août 2025**. Votre enfant est donc automatiquement inscrit dès ce premier jour d'école.

5. Vacances

Suite à la fusion, nous proposons une ouverture de l'AES, conjointement avec celui de Cottens, la première semaine des vacances d'été, ainsi que les 3 jours qui précèdent la rentrée scolaire. Cette possibilité est réservée en priorité aux enfants fréquentant l'AES. Un formulaire vous sera communiqué directement par notre AES.

6. Contacts et informations

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

- Pour Autigny (de préférence par courriel):
Mme Laurence Charrier, Conseillère communale, l.charrier@autigny.ch, 076/426.18.17
- Pour Chénens (de préférence par courriel) :
Mme Cinthia Sciboz, Conseillère communale, cinthia.sciboz@chenens.ch, 079/830.79.45
- Secrétariat des écoles :
Commune Autigny, Rte de Chénens 12, 1742 Autigny, e.chappuis@autigny.ch, 026/477.16.25
- Accueil extrascolaire Fourmi'z
Mme Nadia Rérat, responsable, aes@autigny.ch, 079 706 37 53

Autigny, le 11 avril 2025